



## Le Mot du Maire

Chères amies, chers amis,

A la sortie de cet hiver, la municipalité est pleine d'espoir pour concrétiser les projets envisagés pour cette année. En effet, le mois de mars est celui de la finalisation de notre budget. Une fois ce dernier validé ainsi que les notifications de subventions accordées, nous pourrons passer à la réalisation de nos investissements.

J'en profite pour féliciter les membres du nouveau bureau de l'association Charrey en Fête, je suis sûr qu'ils sauront continuer à nous ravir grâce à leurs diverses manifestations pour notre village.

Bien amicalement.

Sylvain DOISNEAU

## La place Saint Pierre :



Après expertise des marronniers de la Place Saint Pierre par la société Arbéo, le diagnostic est sans appel et 5 arbres, illustrés sur les photos ci-dessus, devront être abattus afin d'assurer la sécurité des habitants.

Le Conseil Municipal a décidé de planter 4 nouveaux arbres en remplacement ; seul celui qui se trouve au milieu du terrain de pétanque ne sera pas remplacé.

En contrepartie, 3 arbres d'une autre essence seront plantés entre l'aire de jeux et la maison de la place

Les autres marronniers, fragilisés également par leurs troncs plus ou moins creux, seront remplacés suivant un programme échelonné sur 2 ou 3 ans.



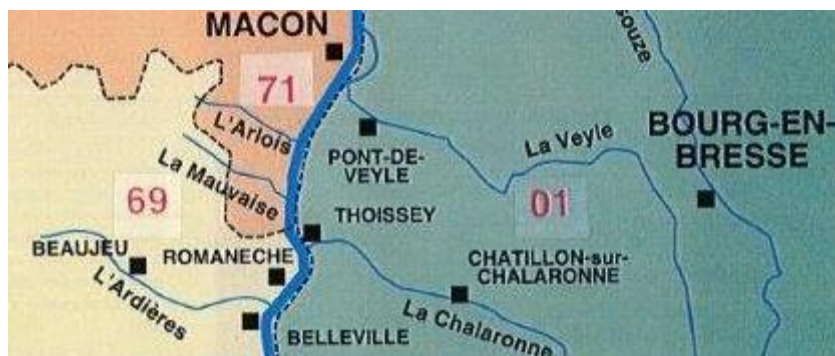
### L'Agenda du mois :

**Lundi 27 Février :** Clôture de la campagne de chasse 2016-2017

**Mercredi 1<sup>er</sup> Mars :** Ouverture de la saison 2017 de la zone de détente du port de Charrey

**Mairie – 2, Place Saint Pierre 21170 Charrey sur Saône Email : [lecharreysonnant@laposte.net](mailto:lecharreysonnant@laposte.net)**

## Mieux connaître la Saône , 9<sup>ème</sup> partie :



## La Saône asservie

### Les écluses :

Bien que le cours de la Saône n'ait qu'une pente assez faible, il a bien fallu tenir compte des dénivellations et créer des escaliers.

Actuellement, de Corre à Lyon, sur 363 kms, il existe 24 écluses : 19 petites en amont d'Auxonne

et 5 nouvelles et modernes en aval (la première à Seurre).

Les premières écluses peuvent faire passer des péniches de 38m50 de long et 5,05 de large (le fameux gabarit Freycinet), alors que les nouvelles permettent de faire passer des bateaux ayant jusqu'à 185 m de long et 11m40 de large.

### Les barrages :

En général, un barrage est toujours couplé avec un canal de dérivation et une écluse

- Avant les barrages, en 1835, fut engagé un premier grand programme de travaux avec des épis et des clayonnages sur les rives. C'était des digues submersibles canalisant le courant et concentrant l'eau sur la partie navigable, qui s'appelle le chenal.
- En 1870, on crée des barrages à aiguilles, qui ont rempli leur office pendant un siècle pour les péniches Freycinet sur la Petite Saône et les bateaux jusqu'à 100 m sur la Grande Saône. (photo ci-dessous : ancien barrage et ancienne écluse de Le-Chatelet)



- Nouveau et important progrès technique à partir de 1970 : les pouvoirs publics prirent la décision de transformer le cours de la rivière pour mettre la grande Saône au gabarit européen. Furent ainsi édifiés, en aval d'Auxonne, les cinq grands barrages doublés de grandes écluses : Pagny-Seurre 21, Charnay-les-Chalon - Ecuellas 71, Ormes (71) au nord de Tournus, Dracé(69) entre Mâcon et Villefranche et Couzon (69) au nord de Lyon.



nouveau barrage de Pagny-Seurre et nouvelle écluse de Seurre



## Travaux de sécurisation routière



Les aménagements sur les RD 20 et 34 se sont achevés avec la pose des potelets et la mise en place de 2 nouveaux passages protégés qui permettront à chacun de cheminer et de traverser en bonne sécurité.

## Association Charrey en Fête



L'assemblée générale de l'association « Charrey en Fête » a permis de renouveler le bureau qui se compose à compter de cette année de :  
( de gauche à droite sur la photo)

**Christine Morel, vice-présidente**  
**Emmanuelle Morel, trésorière**  
**Séverine Bernier, présidente**  
**Jean Claude Piat-Marchand, trésorier adjoint**  
**Delphine Crohen, secrétaire**

### **Voici le programme 2017 :**

- Carnaval des enfants avec concours du meilleur déguisement : le samedi 25/02/17
- Chasse aux oeufs sur la place et dans le village : le samedi 22/04/17
- Sortie au parc Walygator (en Lorraine) : le samedi 27/05/17
- Concours de pétanque (date à déterminer) cet été
- Buvette du 14 juillet lors du concours de pétanque organisé par la commune
- Vide-greniers le dimanche 03/09/17
- Halloween le samedi 28/10/17
- Noël des enfants, en partenariat avec la Municipalité

De belles journées en perspective...

L'association remercie par avance tous ceux qui voudront bien lui prêter la main au cours de l'année lors des différentes manifestations !

**Contactez Séverine au 06.66.83.49.69 ou Christine au 06.84.16.39.31**

## Constructions : quand doit-on passer par un architecte ?



Publié le 21 décembre 2016 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Un décret publié au Journal officiel du 16 décembre 2016 fixe à 150 mètres carrés le seuil au-delà duquel les personnes seront tenues de recourir à un architecte en cas d'édification ou de modification de constructions (à l'exception de constructions agricoles). Ce nouveau seuil s'appliquera à toute demande de permis de construire déposée à partir du 1<sup>er</sup> mars 2017.

## Affaires communales – Chronique du 19<sup>ème</sup> siècle...

**Année 1873**

### Séance du 27 Novembre : Habillement Garde Nationale

Par suite de la suppression de la Garde Nationale, la Commune met en vente des habillements :

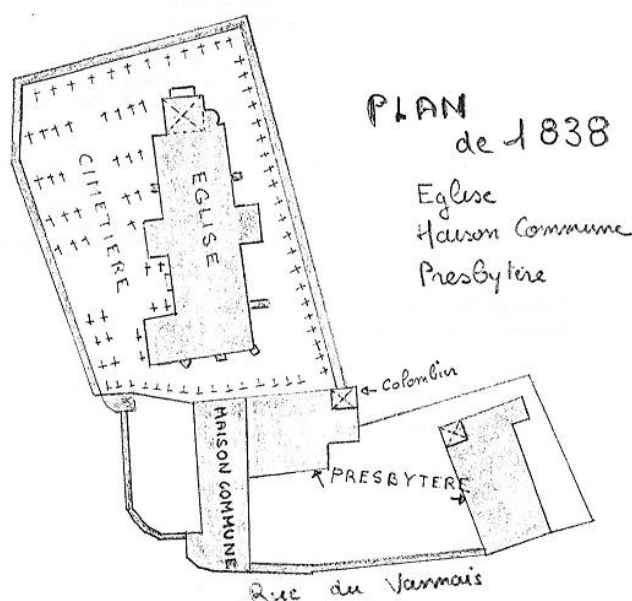
3 habits complets d'officier (tuniques, pantalons, képis) 20 Francs l'un ;

3 habits complets de garde (vareuses, pantalons, képis, gibecières) 10 francs l'un.

### Séance du 7 Décembre : Réservoir d'eau

Approbation par le Conseil du procès-verbal de réception provisoire des travaux de construction du réservoir, en présence de Monsieur Villette, conducteur de travaux des Ponts et Chaussées.

### Plan de l'Eglise en 1838 :



Le premier cadastre en possession de la Commune de Charrey nous indique le plan ci-contre pour l'Eglise de Charrey.

On peut remarquer que la Chapelle des Seigneurs de Charrey n'y figure pas encore puisqu'elle date de 1862-1863.

### Pause détente pour tous le mercredi après-midi:

Chaque mercredi, la salle d'honneur de La Mairie de Charrey est ouverte de 15 h à 17h30 pour permettre aux joueurs de tarots, de belote ou de scrabble de se retrouver.

La bibliothèque, alimentée par le bibliobus de la Médiathèque de Dijon, est ouverte aux mêmes heures et

vous pouvez gratuitement emprunter et lire romans, thrillers, romans policiers ou documentaires pour adultes et contes ou livres pour enfants.

Vous pouvez aussi tout simplement venir y passer un moment autour d'un café gourmand, qui vous sera offert. Alors... n'hésitez plus et venez partager ces instants !

